

BONNE PRATIQUE 48

ALBANIE - CRÉER UN FILET DE PROTECTION DE L'ENFANCE EN ALBANIE



Municipality Elbasan, Fier, Vlore, Pogradec, Durres
Action type

Mobilisation et responsabilisation de la communauté au sujet des droits des enfants, suivant une approche globale en faveur des populations vulnérables, qui repose sur :

1. des approches ascendantes valorisant les atouts, en vue d'encourager la mobilisation de la communauté sur la base du volontariat ;
2. des approches fondées sur les droits de l'homme et axées sur l'enfance ;
3. la responsabilisation et le renforcement des capacités des membres de la communauté.

Level of the good practice éprouvée



Contact organisation

Terre des hommes Mission in Albania

Rruga Faik Konica, Vila 19

PO Box 7426, Tirana, Albania

Office: +355 (0)42 468 811

Mob: +355 (0)68 20 11 328

Email: sendrine.constant@tdh.ch

Skype: scn_tdh.ch

Web: <http://www.tdh.ch/> | <http://www.tdh-childprotection.org/>

Themes Médiation, Education, Egalité des chances

Keywords campagne, classe préparatoire, participation

Duration (start/end) 1 October 2009/31 December 2012

In progress Non

Scale locale, nationale

Context

Cette action s'adresse directement aux populations roms vulnérables d'Elbasan et de Durres (2 communautés), de Pogradec, de trois zones rurales de Fier (Driza, Levan, Baltez) et d'une zone rurale de Vlora (Novosela), où les familles se trouvent dans des situations particulièrement difficiles et où les enfants, qui représentent 43,3 % de la population, sont victimes de discrimination, de pratiques abusives et d'exploitation sous diverses formes. Ces enfants sont touchés notamment par l'abandon scolaire, la non-inscription à l'état civil, l'exploitation en situation de rue et de mendicité, la traite nationale et transnationale. Si l'action vise, au final, les enfants roms en situation vulnérable, elle concerne aussi directement les jeunes roms, les hommes et les femmes de 18 à 57 ans et les organismes publics locaux, en particulier les services sociaux des administrations locales (unités de protection de l'enfance), le personnel éducatif, le personnel de santé et d'autres organismes publics divers et variés.

Le modèle d'intervention de « Terre des hommes » suit une approche globale prenant la forme d'une intervention ascendante qui s'articule autour de la communauté et repose sur les droits de l'homme et la responsabilisation de la communauté.

Le cadre juridique de l'action est formé par :

- la constitution de la République d'Albanie, qui interdit la discrimination fondée sur l'appartenance raciale, ethnique ou sexuelle ;
- la Convention-cadre pour la protection des minorités nationales (Titres 1, 3, 4 et 5), qui fait valoir la garantie des libertés fondamentales et des droits des minorités sans aucune discrimination ;
- la stratégie nationale pour l'amélioration des conditions de vie de la communauté rom (2003-2015), qui énonce des mesures concrètes pour l'inclusion et l'intégration de cette communauté dans la vie publique du pays ;
- le plan d'action national pour la Décennie de l'intégration des Roms (2010-2015), qui entend renforcer l'intégration socioéconomique et sociale des Roms, atténuer les disparités dans leur développement et leur permettre d'accéder aux services appropriés ;
- la loi 10437 du 4 novembre 2010 relative à la protection des droits de l'enfant, conçue pour protéger les droits spéciaux des enfants en coopération avec diverses structures et pouvoirs centraux et locaux.

L'action est entreprise dans un cadre plus global, afin de mettre au point un système de protection pour les enfants à risque ou victimes de pratiques abusives sous diverses formes. Elle se fonde sur l'hypothèse qu'il est possible d'aider et de responsabiliser les parents et les communautés pour faire en sorte qu'ils offrent un environnement plus protecteur à leurs enfants et que les membres de la communauté peuvent contribuer activement à la promotion des droits de l'enfant, ainsi qu'à la détection et à la résolution des grands problèmes liés à la protection de l'enfance parmi les leurs.

Description

L'action a pour objectif d'assurer que « **les communautés marginalisées obtiennent de meilleurs résultats lorsqu'il s'agit de repérer et de résoudre les grands problèmes liés à la protection de l'enfance** ».

Les enfants, en particulier ceux issus de communautés roms, sont gravement touchés par l'exploitation et les pratiques abusives sous diverses formes, notamment par la non-inscription à l'état civil (au moins 6 % des enfants roms), l'abandon scolaire, les violences physiques, de graves négligences, l'exploitation en situation de rue et de mendicité, et la traite à l'échelle nationale et transnationale. Pour mieux se prémunir contre ces pratiques abusives, il faut donner aux familles et aux communautés les moyens de déceler les problèmes et d'y faire face le plus tôt possible en orientant les enfants et les familles dans le besoin vers les services et dispositifs d'assistance appropriés. C'est ensuite aux membres de la communauté rom eux-mêmes qu'il revient de dégager les aspects prioritaires, avant d'en faire part aux administrations et aux structures locales grâce à des connaissances et des capacités renforcées.

L'intervention s'articule autour de la communauté, pour aider directement la communauté dans le besoin à se prémunir contre des risques tels que la violence domestique, le fait de laisser les enfants livrés à eux-mêmes, la mort de nouveau-nés et l'abandon scolaire ; et assurer la protection des enfants et la communication avec les structures d'assistance publiques et non publiques. Il s'agit notamment de responsabiliser les membres de la communauté et leurs enfants, de leur apporter un soutien et de faciliter la coopération avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance.

• **L'intervention repose sur les droits de l'homme**, en s'attachant aux résultats tout autant qu'au processus, pour apporter un soutien aux personnes dans le besoin et s'assurer de la protection et du respect de leurs droits. Le fait de responsabiliser la communauté et de lui confier un rôle actif, à titre individuel ou collectif, pour encourager un changement de comportement et d'attitude face à diverses occurrences de violation des droits de l'enfant, permet de déjouer l'ingérence de certains membres de la communauté lorsqu'il s'agit d'examiner et de réévaluer leur système de valeurs relatives au traitement des enfants, et d'apporter les changements qui s'imposent, tout en conservant un esprit critique. En effet, ce type d'ingérence rend la protection de l'enfant et le respect de ses droits subjectifs, selon le bon vouloir des membres de la communauté, alors même que le principe de base devrait être le respect des droits de l'homme, en général, et des droits de l'enfant, en particulier.

• **L'intervention vise à renforcer les capacités de la communauté et des enfants** à prendre part aux décisions les concernant et à faire entendre leur voix en facilitant des processus tels que l'évaluation des besoins de la communauté. Elle semble permettre aux membres de la communauté et aux enfants : a) de prendre conscience des droits de l'homme et de l'enfant et des responsabilités en matière de protection de l'enfance ; b) d'encourager les membres de la communauté rom à concevoir des plans d'intervention spécifiques, afin de respecter les droits de l'enfant ; c) d'améliorer les compétences en communication et en médiation ; d) de renforcer la coopération entre les différents acteurs de la communauté et de l'administration locale.

Additional documents available Oui

Partners gouvernemental, local ou régional, Société civile, y compris communauté rom, autre

Other Inclusion of Tdh model in EU-funded ODHIR Regional report on good anti-discrimination practices and participation in local decision-making

If the action was developed within the framework of a European project

Créer un filet de protection de l'enfance en Albanie (financé par des donateurs d'Europe occidentale, notamment la Coopération autrichienne pour le développement, le ministère des Affaires étrangères de la Norvège, la Coopération suisse pour le développement, la Fondation Medicor, la Fondation Oak et l'UNICEF).

Améliorer l'accès à la justice et le respect des droits des enfants et des familles marginalisées, en particulier pour

la communauté rom ; projet financé par l'IEDDH de l'UE.

Does the policy respond to a EU request and/or refer to EU Directive ? Non

Method used

- Mobilisation de la communauté.

Les médiateurs communautaires (intervenants rémunérés au titre du projet et originaires de la communauté en question) organisent des contacts réguliers avec les membres de la communauté, ainsi que des réunions et tables rondes visant à dégager des objectifs et intérêts communs. Après plusieurs réunions avec un vaste groupe de la communauté pour définir ensemble des objectifs et des plans pour les activités futures, seuls restent les membres les plus intéressés et désireux de poursuivre l'action, la participation se faisant sur la base du volontariat.

- Constitution du groupe restreint de volontaires (« groupes consultatifs de la communauté » ou « GCC »).

Le partenariat, l'appropriation et la participation volontaire des membres de la communauté sont des éléments essentiels de l'action. Des contacts étroits et réguliers doivent être entretenus avec les membres de la communauté pour maintenir l'élan et pour s'assurer de la tenue régulière de réunions informelles, hebdomadaires ou bimensuelles, avec le groupe, en se concentrant sur les activités concrètes et spécifiques à réaliser à titre collectif, dans l'intérêt de la communauté. Il importe que les groupes soient composés d'intervenants fiables et dignes de confiance et que les réunions aient lieu au sein de la communauté, aux heures où les membres sont disponibles. Le personnel du projet doit faire preuve de suffisamment de souplesse pour s'adapter aux contraintes de la communauté.

- Formation des volontaires des GCC

En se fondant sur les besoins et priorités spécifiques définis par les membres de la communauté, le projet prévoit une formation destinée aux membres des GCC sur les points préoccupants. Pendant les trois années du projet, 17 formations ont été dispensées à chaque groupe sur des thèmes en rapport avec les besoins définis par les membres de la communauté, notamment sur la façon d'accéder aux services publics (aide financière et sociale, dispositifs de chômage, etc.) ; sur l'importance de l'inscription à l'état civil, de l'éducation et de la planification familiale ; sur les différentes formes d'abus et sur la façon d'accéder aux dispositifs d'assistance pour les victimes de la traite, de la violence domestique, etc. Les formations doivent être très spécifiques, concrètes et informer directement sur les procédures à suivre pour accéder aux services (pièces administratives nécessaires pour s'inscrire à l'agence pour l'emploi, etc.)

Les responsables du projet ont veillé à ce que toutes les formations soient dispensées par des spécialistes issus des structures locales (fonctionnaires municipaux, agents de police, travailleurs spécialisés dans les affaires de violences familiales, professeurs, etc.), afin de faciliter la communication entre les membres de la communauté et les structures qui proposent des services à l'échelon local. De fait, lorsqu'un enfant n'est pas inscrit à l'état civil, le membre volontaire du GCC peut accompagner directement la famille au bureau de l'état civil et connaître en personne le fonctionnaire responsable. Cette démarche a largement facilité les contacts, la reconnaissance et le respect mutuels, et contribué à supprimer les obstacles et la discrimination.

- Organisation d'une formation dispensée par les volontaires des GCC à leurs pairs sur la base du modèle de formation du projet

À l'issue de chaque formation, les membres du GCC sont aidés par le personnel du projet à préparer la formation qu'ils proposeront eux-mêmes aux membres de leur communauté. Cette démarche entre pairs facilite l'appropriation du partage d'informations au sein de la communauté. Il s'est avéré utile et intéressant pour les membres de la communauté que leurs pairs s'adressent à eux dans un langage accessible, qu'ils reconnaissent et avec lequel ils se sentent à l'aise pour poser des questions et pour solliciter directement l'aide de leurs pairs. Cela permet de réunir les membres de la communauté, d'enrichir leurs connaissances, de les sensibiliser davantage aux questions les concernant et d'accroître leur sentiment d'appartenance. C'est aussi l'occasion de partager les expériences et de dialoguer sur les problèmes et les difficultés qui se posent, ainsi que d'élaborer des stratégies à ancrage communautaire susceptibles de résoudre les problèmes.

Le modèle de formation proposé aux volontaires de la communauté a eu des retombées positives, en ce qu'il a donné aux volontaires les moyens d'agir et a renforcé l'intérêt de prendre une part active au changement dans la communauté.

Pendant cette phase, il est essentiel que le personnel du projet prépare, soutienne et aide les volontaires chargés de dispenser la formation, tout en veillant à ce que ces derniers ne se substituent aux membres de la communauté ni ne les déresponsabilisent. Il est tout aussi indispensable de former comme il se doit le personnel du projet sur les compétences nécessaires en matière d'écoute active, de médiation, de responsabilisation, de respect, etc.

- Promotion de ces dispositifs à ancrage communautaire

Grâce à de petits dépliants élaborés par les membres de la communauté, aux activités en porte à porte, aux réunions informelles et aux rencontres avec les représentants de l'administration locale et des structures publiques, les GCC ont mis en avant leur rôle d'interlocuteur et d'appui au sein de la communauté et pour la communauté. Les membres de la communauté peuvent ainsi les contacter s'ils ont des questions ou des besoins particuliers, outre que les structures publiques peuvent les solliciter pour recevoir des informations et bénéficier d'un appui quand elles interviennent dans la communauté (par exemple, certains membres de GCC effectuent des visites conjointes en milieu familial avec les travailleurs chargés de la protection de l'enfance, étant donné que leurs pairs les connaissent mieux et leur font davantage confiance).

- Organisation de tables rondes conjointes entre les représentants des membres de la communauté, les GCC et les représentants d'institutions à l'échelon local.

Il est très important pour ce projet de mobilisation et de responsabilisation de la communauté d'aider les membres de la communauté à exprimer ce qui les préoccupe quant au respect de leurs droits, au même titre que tout citoyen de société démocratique. Des tables rondes conjointes sont donc organisées pour réunir les membres de la communauté et les représentants des structures locales, et les amener à présenter les problèmes et à en débattre. Ces rencontres donnent l'occasion de mettre au point des stratégies et des solutions pour remédier aux problèmes, mais aussi d'instaurer un dialogue ouvert et constructif entre les structures publiques et les membres de la communauté. Au vu du succès de ces échanges, les membres de GCC ont souvent été invités à présenter leur contribution volontaire à la communauté dans les espaces de dialogue régionaux et nationaux, afin de faire

entendre les inquiétudes à différents niveaux.

- Échange d'expériences entre volontaires de GCC

Pour susciter davantage l'intérêt des volontaires des GCC, les motiver et promouvoir de nouvelles idées, des échanges réguliers ont été organisés à différents endroits où se déroulait le projet. Ils ont été l'occasion de partager les expériences, d'échanger sur les difficultés que rencontre la communauté et de dégager des similitudes. Cette démarche a largement contribué à motiver les volontaires et à développer un sentiment d'appartenance, de fierté et d'engagement auprès de leurs pairs.

Des activités et démarches similaires sont menées avec des groupes d'enfants issus de communautés roms

Technical resources 4

Human resources 3

Financial resources 2

Participation

Les activités sont réalisées par les membres de la communauté rom pour les membres de la communauté rom, pour s'assurer que ces derniers sont associés à toutes les étapes du projet :

- ils décident à quoi ressembleront les groupes, déterminent les objectifs communs et les points qu'ils souhaitent traiter ensemble ;
- ils communiquent les informations à leurs pairs grâce à la formation qu'ils reçoivent ;
- ils se réunissent avec les membres de la communauté pour promouvoir l'action communautaire ;
- ils rencontrent les représentants des structures locales et centrales pour faire entendre leurs préoccupations et mettre au point des solutions conjointes ;
- ils facilitent le dialogue et aident les membres de leur communauté à accéder aux services locaux.

Results obtained

Le projet a pour objectif d'assurer que **les communautés marginalisées obtiennent de meilleurs résultats lorsqu'il s'agit de définir les questions essentielles qui se posent en matière de protection de l'enfance et 'y répondre.**

Les résultats obtenus ont été évalués à différents niveaux :

1. Accroître le nombre moyen d'enfants et de familles orientés par les GCC vers diverses structures locales

Tout au long du projet, les GCC ont recensé **379** cas d'enfants et de familles dans le besoin ayant été orientés vers divers services proposés à l'échelon local, notamment vers des écoles, des services de protection de l'enfance, des services de santé, des bureaux de l'état civil, des ONG locales, etc. Le taux de progression vers la réalisation de l'objectif fixé pour cet indicateur a atteint **189 %**. Le renforcement des capacités des GCC, la pleine reconnaissance de leur rôle au sein de la communauté et leur participation active à diverses initiatives à ancrage communautaire visant à protéger les enfants dans le besoin ne sont pas étrangers à cette remarquable progression.

2. Accroître le nombre moyen d'enfants par communauté participant aux activités estivales pendant au moins

deux semaines

Au total, **484** enfants ont pris part aux activités estivales organisées par le GCC pour s'assurer que les enfants profitent d'un environnement éducatif et protecteur pendant les vacances scolaires.

3. Accroître le nombre moyen de participants aux activités organisées par le GCC

Au total, **1 310** membres de la communauté ont pris part à **134** activités, notamment de sensibilisation, d'information et à vocation éducative organisées par des GCC, avec l'appui du personnel du projet. L'objectif était de répondre à des questions diverses et variées portant notamment sur les effets du mariage précoce sur la santé et l'éducation des enfants ; sur l'importance de l'inscription à l'état civil ; sur la violence domestique et ses conséquences pour les enfants ; sur la parentalité positive et la discipline bienveillante ; sur le rôle de la famille en matière d'éducation de l'enfant et les conséquences du divorce pour les enfants, etc. Cet indicateur a atteint un taux de progression de **603 %** sur la troisième année du projet. Le dépassement des résultats escomptés s'explique par une planification participative, par une perspective ascendante et par l'engagement considérable des membres de la communauté pour protéger leurs enfants contre diverses formes d'abus, de négligence, d'exploitation et de trafic.

4. Sensibiliser davantage les communautés marginalisées à leurs droits d'accéder aux services publics

L'indicateur suivi sur une période de deux ans a affiché une progression de **112 %** par rapport à l'objectif annuel fixé pour sensibiliser davantage les communautés marginalisées à leur droit d'accéder aux services publics. Les résultats ont été évalués en se fondant sur les échanges d'un groupe de discussion composé de **120** membres de la communauté. Cette progression est le fruit du travail de Terre des hommes au soutien des GCC (encadrement régulier, formation, partage d'expérience, tables rondes, réunions mensuelles et visites d'étude dans d'autres pays voisins, interventions axées sur les enfants, et définition de facteurs de risque et de protection adaptés aux normes culturelles et au contexte local).

5. Augmentation du nombre moyen d'activités organisées par GCC

134 activités ont été organisées par les GCC tout au long du projet et **538** personnes ont pris part aux **17** sessions de formation dispensées dans chaque communauté. L'encadrement et le suivi réguliers des GCC par le biais de réunions mensuelles ont donné lieu à un total de **276** réunions sur la durée du projet. S'agissant de la participation de la communauté au projet, ces réunions ont servi de catalyseur régulier du renforcement des capacités ayant un impact direct sur les GCC et un impact indirect sur l'ensemble de la communauté, en ce qu'elles ont facilité la communication entre ces entités et les ont mises en rapport avec les structures locales. En donnant la priorité aux enfants, elles ont obtenu de bons résultats et encouragé les efforts déployés pour favoriser l'intégration et pour gérer les questions de diversité.

Long-term perspectives and sustainability of the action

Indépendamment de l'appui et de l'implication de Terre des hommes, on peut s'attendre à ce que le savoir et la mobilisation générés tout au long du projet, ainsi que les liens et les synergies créés entre les membres de la

communauté et les structures publiques se poursuivent au-delà de la durée de vie du projet.

Expected results (goals and indicators) Regardless of Tdh's support and involvement, it can be expected that the knowledge and mobilisation generated throughout the project, as well as the bridges and synergies created between community members and public structures will continue beyond the project lifetime.

What are the keys to success of this action?

Du point de vue de la communauté dans le besoin, ce modèle étaye le processus d'intervention, de mobilisation, de responsabilisation et de participation aux décisions la concernant directement. Il encourage les membres de la communauté à prendre une part active aux activités et à être des vecteurs de changement pour la reconnaissance et le respect de leurs droits.

Du point de vue des acteurs locaux et régionaux, ce modèle d'intervention sert de mécanisme actif qui facilite les contacts avec la communauté dans le besoin, permet à la communauté rom de tirer parti du cadre juridique en place et des stratégies adoptées pour la protection de leurs droits et pour l'intégration sociale, mais dont ils n'ont pas nécessairement conscience.

- la participation, l'intérêt des volontaires et leur détermination à améliorer les conditions socioéconomiques de leurs pairs **sont essentiels** ;
- la participation des familles marginalisées à la détection des problèmes sont indispensables pour déterminer ce qui peut être fait différemment ;
- il importe de donner aux membres de la communauté la possibilité de prendre part aux discussions et de partager leurs inquiétudes ;
- l'établissement de liens entre les représentants des structures publiques et les membres de la communauté par le biais de formations est essentiel pour assurer la pérennité des résultats ;
- des forums conjoints entre les acteurs locaux et les membres de la communauté, facilités par le projet, sont nécessaires pour établir un dialogue ;
- il est essentiel d'offrir des possibilités de responsabilisation et de développement : le projet a associé la mobilisation de la communauté à un soutien au microcrédit pour la création d'entreprises familiales, ce qui a permis d'assurer une certaine crédibilité et donné lieu à des changements concrets dans la vie des familles les plus vulnérables.

What were the main difficulties encountered?

- Les attitudes de la société et de la communauté vis-à-vis de problèmes et de situations spécifiques se traduisent par une certaine résistance à ce type d'action et nécessitent des efforts et un investissement sur le long terme pour amener le changement ;
- Il est difficile d'établir un ordre de priorité parmi les nombreux problèmes rencontrés par les membres de la communauté (manque de logements, chômage, situation de rue des enfants, mariages précoces, abandon scolaire, non-inscription à l'état civil, divorce, violence domestique, enfants livrés à eux-mêmes) ;

- le faible niveau d'éducation des membres de la communauté et la marge limitée de changement ont une incidence négative sur les capacités à prendre soin de leurs enfants et à les protéger comme il se doit ;
- il est difficile d'assurer l'engagement requis de la part des membres du GCC et leur capacité à être actifs sur une longue durée étant donné qu'ils doivent appliquer des stratégies de survie à leur propre situation et surmonter leurs propres difficultés ;
- la foi est limitée dans les changements que pourraient apporter les volontaires et les membres de la communauté ;
- la discrimination fondée sur le genre est problématique ;
- des structures telles que les centres communautaires font défaut pour l'organisation de réunions et d'activités.
What would you recommend to those carrying out a similar action?
- Valoriser les atouts de la communauté et les développer plus avant ;
- écouter activement et encourager la communauté à exprimer ses préoccupations, sans porter de jugement ;
- avoir conscience des dynamiques de pouvoir ;
- assurer une communication fréquente et régulière, à la fois ouverte, claire, transparente et digne de confiance ;
- être sensible aux besoins, à la culture et aux traditions ;
- orienter concrètement les activités vers la découverte de solution et la résolution des problèmes pour motiver les personnes concernées, car les approches trop théoriques sont vite décourageantes ;
- assurer une formation, un encadrement et un soutien réguliers, renforcer les capacités des membres de la communauté au moyen de différentes techniques et approches ;
- faciliter les échanges entre les membres et les groupes de la communauté pour accroître le sentiment d'appartenance et la motivation ;
- assurer la diversité de l'information et des activités de sensibilisation par la participation de différents groupes d'âge, tout en insistant sur une représentation équitable des femmes et des hommes.

Evaluation process

Un suivi régulier basé sur des indicateurs spécifiques a été réalisé périodiquement (suivi semestriel).

Un consultant international procède actuellement à une évaluation externe, qui sera finalisée d'ici avril 2013.

Évaluation des volontaires des groupes consultatifs de la communauté

Les membres des groupes consultatifs de la communauté font observer que leur participation aux activités, le renforcement des capacités et la formation continue leur ont permis d'apprendre sur leurs droits, en général, et sur les droits des enfants, en particulier, tout en devenant moins sensibles à leurs propres problèmes. Ils se sont rendus compte également que l'on ne peut résoudre un problème que si l'on en a conscience, et que les différents points de vue ne devraient pas être traités isolément, mais plutôt comme un tout. De plus, ils disent avoir évolué, eux-mêmes ainsi que leurs familles, et communiquer aujourd'hui différemment au sein de leurs familles et avec leurs enfants, ce qui a entraîné des changements positifs chez les adultes comme chez les enfants, etc.

Évaluation des membres de la communauté

Les membres de la communauté, en qualité de bénéficiaires directs et indirects du modèle d'intervention proposé par « Terre des hommes », apprécient les retombées positives de cette action : a) pour la communauté, qui a trouvé des réponses à ses questions et profité des informations recueillies grâce aux activités de mobilisation et de sensibilisation ; b) pour les individus, grâce aux activités des groupes consultatifs de la communauté, notamment de détection des aspects problématiques et de gestion de cas pertinents ; et c) pour le programme de micro-crédit. D'après les membres de la communauté, le modèle d'intervention proposé par Terre des hommes était adapté à la situation « sur le terrain », aux besoins et aux problèmes de la communauté, *qui a pu faire entendre sa voix*, et a encouragé la mobilisation et la coopération des différents acteurs, dans le but de prémunir contre diverses formes d'abus à l'encontre des enfants.

Évaluation des entités publiques et privées à l'échelon local

Dans le cadre du réseau local pour la protection de l'enfance, le rôle des groupes consultatifs de la communauté a été évalué également par d'autres entités locales œuvrant pour la protection de l'enfance. D'après ces entités, la contribution des groupes est plus pertinente et nécessaire pour l'identification précoce des enfants dans le besoin et leur participation à la définition de solutions durables fondées sur l'intérêt supérieur de l'enfant.

Action validated as a good practice by

L'Action a été évalué comme bonne pratique par l'Agence Suisse de Développement.

Évaluation des volontaires des groupes consultatifs de la communauté

Évaluation des membres de la communauté

Évaluation des entités publiques et privées à l'échelon local

Diffusion ressources publication ou rapport, matériel, site Internet

Internet www.tdh-childprotection.org

Publication or report Un rapport sur les travaux réalisés est disponible uniquement en albanais « Komunitet mbështetës, familje baskëpunuese, fëmijë të mbrojtur (nga komuniteti për komunitetin) » Intégration du modèle de Terre des hommes dans le rapport régional du BIDDH financé par l'Union européenne sur les bonnes pratiques antidiscriminatoires et sur la participation aux processus décisionnels à l'échelon local.

Material Dépliants

Other NGO's International organisations and Foundations

Action type

Mobilisation et responsabilisation de la communauté au sujet des droits des enfants, suivant une approche globale en faveur des populations vulnérables, qui repose sur :

1. des approches ascendantes valorisant les atouts, en vue d'encourager la mobilisation de la communauté sur la base du volontariat ;
2. des approches fondées sur les droits de l'homme et axées sur l'enfance ;
3. la responsabilisation et le renforcement des capacités des membres de la communauté.

COE Good Practices and Policies

<http://goodpracticero.ma.ppa.coe.int/>

Jeudi, Avril 25, 2013 - 14:31